

**PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'INCLUSION
SOCIALE DES APPRENANTS DES FOYERS
CORANIQUES PAR L'EDUCATION ET LE DIALOGUE**

-DIALOGUE ET CHANGEMENT SOCIAL-
Action financée par l'Union Européenne

EVALUATION FINALE

Termes de référence

Le contenu et opinions exprimées dans les présents termes de référence sont ceux de Diakonia, et ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne qui assure l'appui financier du projet.

Juillet 2021

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Diakonia est une ONG Suédoise de développement qui travaille avec les partenaires au niveau local pour obtenir des changements structurels au profit des populations défavorisées. La vision de Diakonia est que « Chaque être humain puisse vivre une existence digne dans un monde juste et durable ». Pour ce faire, sa mission est de contribuer à changer les structures politiques, économiques et sociales injustes qui engendrent la pauvreté, l'oppression et la violence. Elle fonde sa stratégie d'intervention sur l'approche basée sur les droits et la stratégie du changement qui correspondent à sa vision de la manière dont la participation des citoyens, la non-discrimination, la transparence, et l'imputabilité doivent être prises en compte dans les politiques et stratégies de développement.

Pour réussir sa stratégie d'intervention notamment celle de 2016-2020, Diakonia a développé des programmes autour des axes que sont les droits humains, la démocratie, l'équité-genre, la justice économique et sociale, la résilience et la préparation face aux situations d'urgence ou de catastrophes naturelles ainsi que la prévention des conflits /extrémisme violent.

Le programme « Dialogue et changement » vise la protection des jeunes et de prévention des conflits dans les zones à risque du Burkina Faso à travers l'éducation et le dialogue au sein des communautés. Principalement, le programme est une contribution à la prévention de l'extrémisme violent à travers à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage dans les foyers coraniques au Burkina Faso.

Il est mis en œuvre dans quatre régions administratives (Nord, Sahel, Hauts bassins et Boucle du Mouhoun) du Burkina Faso avec la collaboration directe de 04 partenaires que sont **l'ATTOUS, le CCEB-BF, l'Association IQRA et le CERFI**. Ainsi, chaque partenaire développe dans son domaine d'expertise des actions en lien avec l'éducation, la formation professionnelle, le plaidoyer en faveur des droits des enfants, la promotion du vivre ensemble.

En prévision de la fin du programme en décembre 2021 et conformément au document du projet, une évaluation finale doit être conduite pour examiner le degré d'atteinte des principaux résultats attendus. Cette évaluation devra aussi permettre de faire des recommandations et de donner des pistes pour développer une seconde phase du projet.

II-OBJET DE L'EVALUATION

L'évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du programme. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la

contribution du projet à la consolidation de la paix (prévention de l'extrémisme violent), à la protection des jeunes filles et garçons et à la cohésion sociale d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires pour une éventuelle seconde phase.

De façon concrète, l'évaluation finale poursuit les objectifs suivants :

- Évaluer dans quelle mesure le programme « Dialogue et changement social » a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations bénéficiaires identifiés pendant la phase de conception et déterminer si les besoins à l'origine du projet ont été satisfaits ou s'ils existent toujours ;
- Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficacité et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement tout en mettant en exergue sa cohérence et articulation avec les priorités locales, nationales et internationales (ODD, agenda 2063...) ;
- Fournir l'information nécessaire pour la planification et les décisions futures tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l'action ou l'étendre sur d'autres zones ;
- Apprécier dans quelle mesure la stratégie et le contenu des interventions sont -ils en adéquation avec les problèmes posés ;
- Juger de la perception qu'ont les parties prenantes (bailleurs, personnel du projet, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales...) sur les activités du projet ;
- Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l'appui aura cessé.

Diakonia, conformément à son dispositif de suivi-évaluation et dans un souci de pérennisation, envisagera de mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations issues de cette évaluation.

III- PORTEE DE L'EVALUATION

La présente évaluation couvrira le projet « Dialogue et changement social » dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre par les différentes partenaires (Activités Génératrices de Revenus, formation professionnelle, alphabétisation, plaidoyer national et local pour l'inclusion des foyers coraniques dans le système conventionnel de l'éducation,

promotion et amélioration du respect des droits des enfants, paix et dialogue communautaires, amélioration des conditions de vie, prévention de l'extrémisme violent).

Cette évaluation permettra au bailleur, à Diakonia, aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires gouvernementaux de disposer d'informations sur la pertinence du projet, son efficacité, son efficience, la manière dont le projet est mis en œuvre (durabilité versus appropriation), la cohérence, le niveau d'alignement aux priorités locales et nationales, l'impact sur les bénéficiaires. Il est attendu une documentation consistante des recommandations découlant de la mise en œuvre du projet qui soient à la fois stratégiques, faisables et monitorables.

La couverture géographique de cette étude est l'ensemble des 78 foyers coraniques bénéficiaires repartis entre les régions administratives du Sahel, des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Nord.

IV- QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation finale devrait répondre aux questions (non exhaustif) reparties dans les critères de l'OCDE mais aussi du ROM de l'UE. Les critères retenus sont :

- **La pertinence et la cohérence** : Les objectifs et les résultats escomptés sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales ? Sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources disponibles ? le problème adressé est-il pertinent et répond-il aux besoins des populations ciblées ? - Les interventions sont-elles pertinentes ? - Le cadre des résultats (indicateurs) défini est-il cohérent et adapté pour la mesure des résultats ? - Quels sont les points forts et les faiblesses au niveau de la conception ?
- **L'efficacité** : Des progrès vers les résultats ont-ils été réalisés ? Dans quelle mesure les résultats du programme ont contribué à la réalisation des objectifs du projet ? - Dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué aux effets escomptés ? - Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des Effets ? - Quelles sont les principales difficultés rencontrées et lesquelles en sont les causes ? - Dans quelle mesure les structures de coordination (synergie entre organisation) mises en place dans le projet ont-ils fonctionné ?
- **L'efficience** : Quel est le taux d'exécution au niveau global et par produit ? Dans quelle mesure les ressources (financières, humaines et informationnelles) investies dans le cadre de la mise en œuvre de chaque projet ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? les ressources étaient-elles suffisantes par rapport aux

résultats atteints ? - Le programme a-t-il été géré de manière efficiente ? Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?

- **La durabilité et l'impact** : Quel a été le degré d'appropriation du projet par les autorités et les communautés bénéficiaires ? - Dans quelle mesure les changements positifs et durables intervenus dans le domaine continueront-ils à l'avenir ? Dans quelle mesure les capacités des parties prenantes ont-elles été renforcées ? Les capacités développées et/ou renforcées ont-elles produit des effets durables ? - La complémentarité, la collaboration et la synergie entre les partenaires au développement seront-elles durables ? Quel a été le rôle de la communication dans ce programme ?

A ces critères, il faut ajouter des questions transversales sur la promotion du genre et des droits humains (approche basée sur les droits humains) : - Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la promotion du genre dans les interventions ? - Le projet a-t-il contribué à la promotion de la participation des femmes, jeunes filles aux activités du projet (eu égard à la nature de l'action même) ? Que faire pour améliorer la prise en compte de la dimension genre dans les futures interventions ?

V- METHODOLOGIE

L'évaluation sera conduite par une équipe multidisciplinaire de consultants dont un team leader ou par un consultant individuel hautement qualifié et devra recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. En particulier, on utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

- **La revue documentaire** : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit : i) du document projet, les comptes rendus des réunions, le cadre de suivi et évaluation, les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ; ii) des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation, etc.
- **Les interviews avec les bénéficiaires du projet** : jeunes talibés, maitres coraniques, maitres artisans, les personnes ayant bénéficié de renforcement de capacités, etc.
- **Les interviews individuelles et groupées des informateurs clés** : l'évaluation devrait inclure des interviews avec les principales parties prenantes du projet

(collectivités locales, directions régionales, leaders religieux et communautaires, Associations maitres coraniques, FAIB, les organisations ayant bénéficié de subventions en cascades, etc), les organisations membres du consortium y compris leurs représentations au niveau local, etc.

- Toute organisation, tout individu ou groupe d'individus jugé important pour cette évaluation.

Les évaluateurs peuvent utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe d'évaluation.

VI- PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE L'EQUIPE D'EVALUATION

Le prestataire est chargé de soumettre les livrables suivants à l'équipe chargée de la gestion de l'évaluation :

- **Rapport de démarrage (initial)** : Il sera soumis dans les 5 jours suivants la rencontre de cadrage. Ce rapport aura une longueur maximum de 10 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il comprendra également, les questions spécifiques devant permettre de répondre aux principales questions d'évaluation formulées dans les TDR ainsi qu'une proposition de calendrier pour les activités. Ce rapport, qui devra être validé, constituera la première base sur laquelle les consultants et les responsables de l'évaluation s'entendront.
- **Projet de rapport final** : Il sera soumis au plus tard le 30 -ème jour après la validation du rapport initial. Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur comprise entre 25 à 35 pages, hors annexes. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de l'équipe de gestion de l'évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions. Il fera l'objet d'une restitution restreinte à l'équipe de gestion et dans les quatre régions d'intervention auprès des bénéficiaires ;
- **Rapport final d'évaluation** : Il sera soumis dans les 5 jours suivant la dernière réunion de restitution. Le rapport final aura une longueur maximum de 35 pages, hors annexes. Il contiendra également un résumé analytique d'au maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle,

de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le rapport devra être très illustratif à travers des tableaux, schémas, graphiques, images... Le rapport final sera envoyé aux membres du groupe de référence de l'évaluation avant sa validation finale. Une fois approuvé, le consultant déposera le rapport en support physique en 15 exemplaires et le support numérique (PDF et Word) sous clé USB.

VII- ARRANGEMENTS DE GESTION

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- **Équipe d'évaluation** : constituée d'une équipe d'experts ou d'un expert individuel dont les profils sont définis au point VIII. Rôles : 1) soumettre l'approche méthodologique, 2) effectuer l'évaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence. L'équipe sera conduite par un expert leader qui supervisera toute l'équipe et assurera la qualité des résultats de l'évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus ;
- **Co-gestionnaires de l'évaluation** : constitués du chargé de programme de Diakonia et des chefs de projets des organisations partenaires. Rôles : 1) Préparer les TDRs de l'évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition des évaluateurs, 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises ; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité, 5) Assurer la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation.
- **Groupe d'assurance-qualité** : Le bailleur (union européenne), la directrice-pays et la directrice régionale adjointe de Diakonia, les premiers responsables techniques des partenaires de mise en œuvre, Rôles : Apporter un avis critique externe sur les différents documents produits.

VIII- Qualifications du consultant senior, chef d'équipe (Team Leader d'Equipe) ou du consultant individuel

- Diplôme universitaire supérieur sciences sociales, sciences humaines, sciences économiques, sciences juridiques ou discipline apparentée (**au minimum BAC +5**) ;
- Au moins **5 ans** d'expériences combinées dans la gestion et de la conduite des évaluations des projets/programmes socio-économiques en lien avec la protection de

jeunes, la formation professionnelle, les projets d'éducation, le relèvement économique et de cohésion sociale ;

- Démontrer des **connaissances approfondies** de la dynamique des foyers coraniques au Burkina est une condition préalable ;
- Une vaste expérience dans l'utilisation de méthodologies innovatrices d'évaluation des résultats en l'absence d'évidences empiriques rigoureuses pour démontrer les liens de causalité ;
- Démontrer de bonnes qualités en réflexion stratégique de haut niveau et des compétences en politiques de développement ;
- Connaissance pratique de la gestion axée sur les résultats et des domaines transversaux comme le développement/renforcement des capacités, l'approche genre et l'approche basée droits humains ;
- Bonnes aptitudes rédactionnelles en français ;
- Une bonne connaissance des organisations de la société civile burkinabè serait un atout ;
- Connaissance pratiques des régions d'intervention et disponibilité à y aller (condition obligatoire) afin de rencontrer tous les 78 foyers coraniques partenaires repartis dans les quatre régions d'intervention ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives ;
- Connaissance au moins d'une langue nationale : Mooré, Dioula, Fulfuldé.

NB: S'il y a lieu (cas de bureau d'étude, groupement d'experts...), l'offre technique doit comporter tous les documents des autres membres essentiels (autres consultants) de l'équipe, avec une définition claire du rôle de chacun. Ils seront évalués sur le profil académique et sur l'expérience. Les candidatures féminines (team leader) sont hautement encouragées.

IX- PRESENTATION ET CONTENU DES OFFRES

- L'offre technique devra comprendre au moins : • un curriculum vitae (CV) dûment signés par le consultant individuel et/ou par l'équipe de consultant et tout document retraçant l'expérience antérieure des évaluateurs • une proposition technique indiquant la compréhension des TDR, la méthodologie d'évaluation choisie, la matrice d'évaluation, un plan de travail détaillé et une ébauche des questionnaires ;
- Une offre financière suffisamment détaillée, libellé en hors taxe et en TTC. Toute proposition devra être à jour de ses obligations fiscales et devra en apporter la preuve.

A l'intérieur de chaque pli, devront figurer dans deux enveloppes séparées, une offre technique et une offre financière.

NB : A noter que les offres sont déposées en trois exemplaires physiques et en un exemplaire numérique sous clé USB. Toute offre ne répondant pas à ces conditions ne sera pas analysée.

X- Les Critères pour l'évaluation des propositions :

L'Evaluation se fera en deux phases :

- La phase de présélection (dans la forme) : seront présélectionnées, les offres respectant les conditions de présentation édictées au point IX précédent ;
- La phase d'analyse approfondie : La sélection sera faite sur la base des exigences techniques des TDRs. Les propositions techniques qui auront obtenu au moins 50/80 points seront considérées pour l'analyse financière.

XI- DATE DE DEPOTS DES DOSSIERS DE SOUMISSION

Les offres techniques et financières devront être déposées, sous pli fermé avec la mention suivante « *Evaluation finale du programme Dialogue et changement social 2018-2021* », au secrétariat de Diakonia aux heures ouvrables entre **le Mercredi 8 septembre 2021 et le Vendredi 10 septembre 2021 avant 12H GMT**, délai de rigueur. Aucune offre ne sera reçu après cette heure.

Pour tout renseignement relatif à cette évaluation, prière écrire à l'adresse suivante : eric.ouedraogo@diakonia.se

La Directrice-Pays



Nadine KONE